

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

FRANÇAIS 2^{de} • HLP 1^{re} et T^{le} • HGGSP T^{le}



FURCY NÉ LIBRE

UN FILM DE ABD AL MALIK

Cercle Gallimard
de l'enseignement

folio+
LYCÉE

memento

FME
FONDATION POUR
LA MÉMOIRE DE
L'ESCLAVAGE

ARCHES FILMS ET JERICOFILMS
PRÉSENTENT

FURCY NÉ LIBRE

UN FILM DE ABD AL MALIK

LIBREMENT ADAPTÉ DU ROMAN *L'AFFAIRE DE L'ESCLAVE FURCY*

DE MOHAMMED AÏSSAOUI © ÉDITIONS GALLIMARD 2010 • SCÉNARIO ET DIALOGUES ETIENNE COMAR
FRÉDÉRIC PIERROT MICHAL ESCOT ANDRÉ MARCON MOUSSA MANSALY LIYA KEBEDE FRANÇOIS SUREAU PHILIPPE TORRETON

produit par ETIENNE COMAR ERIC JEHELMANN et PHILIPPE ROUSSEAU directeur artistique BOUL AL ASNAOUD directeur de la photographie GUILLAUME DEFONTAINE, art. montre MONICA COLEMAN design STANISLAS REYBOLDSET costumes MARIE LAURE LASSON sur THOMAS LASCAZ THOMAS DESGRANGES JEAN-PAUL HUBER directeur de production VÉRONIQUE LAMARCHE post production LUC BRACQUEL productrice exécutive ABD AL MALIK, GABRIELLE CONFORTI en coproduction avec FRANCE 3 CINÉMA PROTO LAB avec le soutien de CANAL+ avec la participation de CANAL+ TÉLÉ avec la participation de FRANCE TELEVISIONS avec le soutien du CINÉ FONDATION DE LA DIVERSITÉ, AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES en association avec MÉMORIEL FRANCE JV DISTRIBUTION avec le soutien de LA RÉGION REUNION LA RÉGION ILE-DE-FRANCE CHANEL LA SAGEM en association avec CINÉFORUM 19 INDEFILMS 13 IMPACT FILM

CANAL+ CINES 3 Cinéma france-tv franco-tv distribution *Pékin JERICOFILMS Arches prod lab Cinéforum INDEFILMS IMPACT MEMENTO

Dossier pédagogique conçu et rédigé par

Leïla Platz

Professeure agrégée de Lettres Classiques au Lycée International de Saint-Germain-en-Laye (78)

Laureen Parmentier

Professeure agrégée d'Histoire-Géographie à l'Institution Sainte-Marie de La Seyne-sur-Mer (83)



PRÉSENTATION DU DOSSIER

- Ce dossier pédagogique présente trois parcours pour accompagner l'étude du film *Furcy, né libre* au lycée en seconde, première et terminale, pour les classes de **français, HLP et HGGSP**. Le dossier présente des supports variés (extraits du film, photographies, documents d'archives et textes littéraires) et offre plusieurs degrés d'appropriation : certaines activités sont conçues pour un travail autonome, tandis que d'autres s'appuient sur une mise en commun en classe entière afin de faciliter l'analyse filmique ou la lecture de documents.
- Le **parcours 1** aborde la dimension historique du récit pour travailler la notion de crime contre l'humanité et de combat pour la liberté. Le **parcours 2** s'intéresse

à la question d'un passé « sans archives », pour aider les élèves à comprendre comment le livre et le film permettent de rompre le silence. Enfin, le **parcours 3** porte sur la représentation cinématographique de cette histoire : il permet d'examiner les choix du réalisateur, la place de l'interprétation dans l'adaptation et la manière dont le film articule histoire et mémoire.

● Un **projet interdisciplinaire** prolonge l'ensemble par la création d'un Mur des anonymes de l'histoire coloniale, mobilisant des compétences en HGGSP, en HLP et en français.

Organiser une sortie au cinéma

QUAND ?

Les salles de cinéma accueillent généralement les classes pour des séances privées le matin. Il suffit d'en faire la demande au cinéma, qui vous indiquera si cela est possible, et quand. Même après sa sortie, en janvier 2026, le film reste disponible pour des séances scolaires.

COMBIEN ?

Le tarif scolaire varie en moyenne de 4 à 7 € par élève selon le cinéma. La gratuité est très souvent accordée à un certain nombre de personnes accompagnatrices en fonction du nombre d'enfants. Il est important de toujours demander un devis pour s'assurer du coût exact de la séance.

COMMENT ?

Vous pouvez contacter la salle de cinéma la plus proche de votre établissement et, si vous n'avez pas le contact, envoyer votre demande à : jeanne@memento.eu.

SOMMAIRE

Présentation du film..... 4

Présentation de la FME..... 5

Entretien avec Abd Al Malik, réalisateur du film 6

Entretien avec Mohammed Aïssaoui, auteur du livre 7

Le contexte historique du film
avec Jérémie Boutier, historien du droit 8

PARCOURS 2

Séance 1 - Se battre contre l'oubli : l'esclavage, un passé « sans archives » ? 14

Séance 2 - Rompre le silence par le pouvoir de la parole 16

PARCOURS 3

Séance 1 - Raconter et filmer l'esclavage : une enquête humaniste 18

Séance 2 - Représenter un crime et transmettre une mémoire 20

PROJET INTERDISCIPLINAIRE

Le Mur des anonymes de l'histoire coloniale 22

Ressources complémentaires 23

PRÉSENTATION DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE



PRÉSENTATION DU FILM

Promulgué en 1685 sous Louis XIV, le **Code noir** a organisé l'esclavage dans les colonies françaises pendant plus de deux siècles. Il définissait les personnes esclavagées comme des biens meubles, régulant leurs vies, leurs familles et leurs châtiments. Si l'esclavage a été aboli en 1848, le Code noir n'a pourtant jamais été formellement abrogé. Il demeure dans le corpus législatif, **symbole persistant d'une violence d'État** dont les traces continuent de traverser notre histoire.

En 2025, un mouvement s'est engagé autour de la nécessité d'abroger officiellement le Code noir. Au printemps, François Bayrou a appelé à effacer ce vestige du droit français, puis une proposition de loi a été déposée en septembre. La sortie du film *Furcy, né libre* intervient précisément dans ce **moment de bascule politique et mémorielle**, où institutions, chercheurs, artistes et société civile peuvent converger pour faire disparaître du droit un texte qui nie l'humanité de millions de femmes, d'hommes et d'enfants.

Avec *Furcy, né libre*, Abd Al Malik ravive le **combat d'un homme** qui a affronté un système juridique inique pour faire reconnaître sa **liberté**. Librement adapté du livre *L'Affaire de l'esclave Furcy* de Mohammed Aïssaoui (éditions Gallimard, 2010), le film raconte l'histoire de l'esclave Furcy qui, à la mort de sa mère, découvre des documents qui pourraient faire de lui un homme libre. Avec l'aide d'un procureur abolitionniste, il se lance dans une **bataille judiciaire** pour la reconnaissance de ses droits. Le film éclaire le dispositif idéologique et légal que le Code noir cherchait à imposer, tout en montrant combien ces résistances résonnent encore avec notre époque.

La proximité entre la sortie du film et le vote de l'abrogation du Code noir, au cœur d'une proposition de loi dont l'examen est prévu à partir du 19 janvier 2026, crée une **résonance exceptionnelle**. *Furcy, né libre* promet d'accompagner un mouvement historique et remet au cœur du débat public la question de ce que nous choisissons de transmettre, de reconnaître et d'effacer.

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME) est une institution nationale reconnue d'utilité publique qui voit le jour en 2019, dans la lignée de la loi Taubira qui reconnaît l'esclavage comme crime contre l'humanité en 2001.

Présidée par **Jean-Marc Ayault**, ancien premier ministre et maire de Nantes, et dirigée par **Aïssata Seck**, elle est installée au sein de l'Hôtel de la Marine, lieu symbolique, siège du ministère de la Marine et des Colonies, qui abrite le bureau sur lequel Victor Schœlcher a préparé le décret d'abolition de l'esclavage en France en 1848. Organisée autour de **cinq programmes** (recherche, culture, citoyenneté, éducation et numérique), la Fondation appuie ses travaux sur un conseil scientifique international et pluridisciplinaire.

La FME a pour objectifs de :

- Développer la connaissance et la transmission de l'histoire de la traite, de l'esclavage et de ses héritages ;
- Renforcer les liens entre l'Hexagone, les outre-mer, les pays issus de l'ancien empire colonial français ;
- Lutter contre les discriminations, les préjugés et le racisme ;
- Lutter contre les formes contemporaines d'esclavage ;
- Promouvoir les valeurs du combat pour l'émancipation dans la société actuelle : liberté, égalité, fraternité.

La FME propose aux **enseignants** de nombreuses actions et ressources sur ses thèmes de travail (expositions itinérantes ; formations dans le cadre des plans académiques et du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme ; dossiers pédagogiques ; biographies ; vidéos...) et finance des projets pédagogiques dans le cadre de son Appel à Projets Éducation annuel. Elle soutient également le concours scolaire national de la Flamme de l'Égalité.



**De l'esclavage au grand écran,
Furcy n'a pas encore achevé son incroyable destinée !**

Pour découvrir Joseph Furcy Madeleine
<https://www.youtube.com/watch?v=rS2qfXygT0>



ENTRETIEN AVEC ABD AL MALIK

Réalisateur du film *Furcy, né libre* (2026)



ENTRETIEN AVEC MOHAMMED AÏSSAOUI

Auteur de *L'Affaire de l'esclave Furcy* (éditions Gallimard, 2010)

Dans votre film, contrairement au livre, la violence coloniale est clairement donnée à voir au spectateur: pourquoi ce choix ?

Ce choix est dû au fait de l'utilisation même du medium cinéma. Le cinéaste précisément donne à voir les choses. Il s'agissait ensuite pour moi d'être le plus juste possible, de trouver la bonne distance par rapport à la violence en général et à la violence coloniale en particulier. Il était important pour moi de donner corps à ce qui était entre les lignes dans le livre afin que le spectateur puisse vivre pleinement cette expérience immersive, et finalement empathique, qu'est le cinéma.

Dans son texte, Mohammed Aïssaoui raconte ses émotions, son travail de journaliste. Quelle a été votre démarche pour à votre tour mettre votre art au service de cette histoire ? Quels choix avez-vous opérés ?

Mon choix principal a été de tout centrer sur l'expérience et le point de vue de Furcy. Il s'agit pour moi de mettre tous les outils cinématographiques à ma disposition (cadre, musique, son, etc.) pour que, d'une certaine manière, le spectateur devienne littéralement Furcy et vive son expérience au plus près.

J'ai toujours considéré le cinéma comme un miroir d'humanité. Empathie, immersion et justesse ont été pour moi les maîtres mots pour rendre émotionnellement visible, et surtout pertinente, l'expérience de Furcy.

Mohammed Aïssaoui a écrit: « Je crois que ce qui fait avancer le monde, c'est l'altérité. Tous ces hommes qui ont agi pour d'autres. Ce peut bien être un fil conducteur de l'Histoire. » Votre film est-il un plaidoyer pour l'altérité ?

Oui, bien sûr, mais pas seulement. Mon film veut également rendre hommage au savoir, à l'éducation, et à la culture. Si Furcy n'avait pas su lire et écrire, rien de tout cela n'aurait été possible. Et puis je voulais également parler du droit, de la justice. Dire que tant qu'on vit dans une société libre et régie par le droit, la justice pleine peut toujours advenir, tôt ou tard. Ce fut la profonde intuition de Furcy, d'après moi.

Vous faites beaucoup de parallèles entre l'histoire de Furcy et la Shoah – sur la question des traces, des parcours de victimes en pointillés, des Justes : pourquoi ?

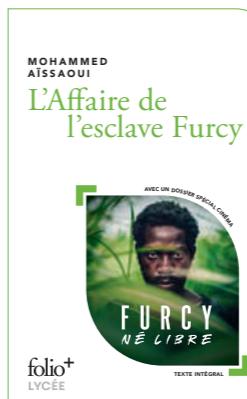
Savez-vous ce qu'énonce l'article 1 du Code noir, dont la première version a été élaborée par Colbert en 1685 ? Le voici : « Vouloirs que l'édit du feu Roi de Glorieuse Mémoire, notre très honoré seigneur et père, du 23 avril 1615, soit exécuté dans nos îles ; ce faisant, enjoignons à tous nos officiers de chasser de nos dites îles tous les juifs qui y ont établi leur résidence, auxquels, comme aux ennemis déclarés du nom chrétien, nous commandons d'en sortir dans trois mois à compter du jour de la publication des présentes, à peine de confiscation de corps et de biens. » (Code noir, Article 1^{er})

Quand j'ai découvert cela, j'étais sidéré. Mais qu'est-ce que les Juifs viennent faire dans ce Code noir, et qui plus est dès l'article 1 ?

J'ai été marqué par le roman d'André Schwarz-Bart, *Le Dernier des Justes*. Marié à Simone Brumant, Guadeloupéenne, il a établi des parallèles entre leurs deux histoires, on le lui a beaucoup reproché. Pour ma part, ce n'est qu'instinctif, et,

effectivement, ce qui m'a intéressé est la question des archives, des traces, des parcours de victimes, des témoignages, des Justes (ce terme n'a pas la même signification dans le livre de Schwarz-Bart). Des spécialistes l'ont écrit : l'histoire de l'esclavage est une histoire sans archives, ou presque. C'est ce qui manque cruellement en France, on ne sait presque rien de tout un pan. L'archéologie concernant l'esclavage ne fait que commencer, par exemple. Et je suis intimement persuadé que si on a pu mettre en place une mémoire de la Shoah, absolument nécessaire, vitale, c'est grâce au formidable travail de recensement d'archives et de témoignages – je pense au documentaire de Claude Lanzmann, mais aussi aux « Voix sous la cendre » (les manuscrits des Sonderkommandos qu'on a retrouvés et qui ont servi de dépositions au procès de Cracovie en 1946). J'ai pu le constater quand j'ai écrit *L'Étoile jaune et le Croissant*, j'ai bénéficié de l'extraordinaire richesse des archives départementales et nationales.

Furcy a intenté un procès qui a duré plus d'un quart de siècle, jusqu'à la Cour de cassation (Cour royale). On ne sait rien de lui. C'est grâce au procureur Boucher – une sorte de Juste pour moi – qu'on a pu reconstituer une partie de son histoire.



LE CONTEXTE HISTORIQUE DU FILM AVEC JÉRÉMY BOUTIER

Historien du droit



Le film se passe majoritairement dans l'océan Indien, sur l'île Bourbon [île de la Réunion] puis à l'île Maurice : quel cadre légal régit l'esclavage dans cet espace et comment évolue-t-il ?

Le film se déroule de 1817 aux années 1840. À l'époque, l'île Bourbon est une colonie française où l'esclavage est légal. Le statut des esclaves est régi par les lettres patentes de 1723, plus connues sous le nom de « Code noir », qui restent en vigueur jusqu'en 1848. À partir de 1833, il n'y a plus de distinctions légales entre les libres, ils ont les mêmes droits, quelle que soit leur couleur. Les esclaves voient leur statut évoluer en 1845 après l'entrée en vigueur des lois Mackau qui leur confèrent un début de personnalité juridique sans pour autant véritablement leur ôter leur statut de meuble.

L'île Maurice est une colonie anglaise depuis 1810 mais elle a conservé la législation du Code noir, vestige de son appartenance à l'empire français (entre 1715 et 1810). Néanmoins, l'esclavage y est aboli le 1^{er} février 1835 bien que le système de l'apprentissage ait entretenu des milliers d'individus libérés dans un statut intermédiaire entre esclavage et liberté jusqu'à la fin des années 1830.

L'universitaire Hubert Gerbeau dit que « l'histoire de l'esclavage est une histoire sans archives » : le cas de Furcy est-il donc en cela exceptionnel ?

Le cas de Furcy est assez exceptionnel dans la mesure où peu d'esclaves étaient dans sa situation : être indien, graviter dans un entourage de libres, avoir une mère ayant été prétendument affranchie en 1772, mais surtout posséder des documents qui permettent de l'attester et enfin pouvoir s'appuyer sur des personnes à même de l'aider.

Pour rejoindre le propos d'Hubert Gerbeau, il faut comprendre que sans les « papiers de Boucher », c'est-à-dire tous les documents que le procureur général Louis-Gilbert Boucher a gardés avec lui et qui sont réapparus en 2005 lors de leur vente aux enchères, nous n'aurions pas pu retracer son parcours de vie. En effet, les autorités coloniales de l'époque semblent avoir œuvré pour faire disparaître certaines mentions de Furcy dans la colonie : le jugement de décembre 1817 a été retrouvé aux Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence car c'était un double, l'arrêt d'appel de février 1818 n'a jamais été retrouvé, le nom de Furcy n'apparaît jamais dans les procès-verbaux du conseil colonial alors qu'il en est question... En définitive, sans Boucher, l'histoire de Furcy n'aurait pas pu nous être livrée, et rares sont les cas où tout un tel dossier sur un esclave a été retrouvé dans les colonies françaises.

Qu'en est-il de la cause abolitionniste en France et dans ses colonies au début du XIX^e siècle ? Quel rôle les personnes réduites en esclavage y ont-elles tenu ?

L'esclavage avait été supprimé dans les colonies françaises en 1794 suite aux événements de Saint-Domingue, puis fut rétabli en 1802 sous Bonaparte. Néanmoins, il n'eut pas à le faire aux Mascareignes où les colons avaient refusé d'appliquer le décret d'application. Il existe donc un mouvement abolitionniste depuis le XVIII^e siècle en France, mais il est fortement combattu dans les colonies elles-mêmes ainsi que par des métropolitains qui ont des intérêts dans l'économie coloniale (« lobby colonial ») basée sur l'esclavage. Après l'avènement de la monarchie de Juillet, le mouvement prend davantage d'ampleur, notamment avec la création de la Société française pour l'abolition de l'esclavage en 1834. Pourtant, il faut attendre la révolution de 1848, à l'avènement de la République, pour supprimer l'institution servile. Quant aux esclaves, il est difficile d'évaluer leur participation à la « cause abolitionniste » depuis l'indépendance d'Haïti. Mais il faut sans doute compter tous les actes de résistance et de rébellion de chaque esclave comme une contribution à la lutte contre l'esclavage. C'est exactement ce qu'a fait Furcy sans pour autant ne jamais s'être érigé en héraut de la liberté.

L'un des éléments-clés du procès de Furcy réside dans le principe du sol libre : dans quelle mesure la maxime « nul n'est esclave en France » est-elle correcte ?

Il faut avant tout observer qu'il n'est question que de la France continentale, les colonies étant sous un régime juridique différent dans lequel l'esclavage était légal. Cette vieille maxime du XIV^e siècle indiquait que l'esclavage n'existant pas sur le sol du royaume de France et que le fouler rendait libre quiconque se trouvait asservi.

Cependant, des exceptions ont été prévues au XVIII^e siècle, notamment pour que les habitants des colonies de passage en France avec leurs esclaves puissent les conserver ; à charge pour eux de remplir certaines formalités indiquant qu'ils comptaient bel et bien les garder et ainsi rendre l'exception applicable. Lorsque Madeleine, la mère de Furcy, est venue en France en 1772, aucune trace de formalité n'ayant été retrouvée, l'exception ne put être effective, ce qui l'affranchit au moment où elle posa le pied sur le sol du royaume.

Séance 1 QUALIFIER L'ESCLAVAGE

La violence et la déshumanisation comme critères du crime contre l'humanité

DURÉE ➤ 2 h

OBJECTIF ➤ Montrer comment l'affaire Furcy révèle la violence institutionnelle de l'esclavage et anticipe la notion de crime contre l'humanité.

Tle
HGGSP
HISTOIRE
ET MÉMOIRES



DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

1 Introduction de la séance

L'affaire Furcy permet de rendre visibles les mécanismes de **déshumanisation** qui structurent le système esclavagiste : privation de liberté, réduction juridique au statut de bien meuble, violences physiques et morales, et impossibilité

15 min

- Question déclencheur : « Peut-on parler de crime contre l'humanité pour l'esclavage d'Ancien Régime, alors que la catégorie est inventée en 1945 ? »
- Rappel de la définition de crime contre l'humanité et du contexte dans lequel il apparaît (Procès de Nuremberg) : « l'assassinat,

d'exister comme sujet de droit. Le film montre comment ces violences s'inscrivent dans un **cadre légal** qui organise l'infériorisation des personnes esclavagées.

l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux et organisés en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile » (art. 6c du statut du Tribunal militaire de Nuremberg).

2 Analyse filmique guidée

Cette étape propose une analyse filmique guidée permettant d'aider les élèves à identifier les formes multiples de **violence** et de **déshumanisation** liées à l'esclavage. L'objectif est d'ancre

30 min

- Échange en classe pour repérer les différentes formes de violence et de déshumanisation subies par les personnes en situation d'esclavage (physique, morale, juridique, symbolique) à l'œuvre dans le film.

l'observation dans des catégories claires (violences physiques, morales, juridiques, symboliques) afin de structurer la discussion collective.

- Compléter le tableau (fiche 1, doc 5) à partir des photogrammes sélectionnés (fiche 1, docs 1 à 4).

3 Mise en perspective historique et lectures complémentaires

La notion de **crime contre l'humanité** apparaît juridiquement en 1945 lors du procès de Nuremberg. Elle désigne les violences systématiques commises contre des populations civiles (assassinats, extermination, réduction en esclavage, déportation) lorsqu'elles sont organisées selon un plan

30 min

- Relier la définition du crime contre l'humanité (1945) aux caractéristiques de l'esclavage colonial. Expliquer en quoi l'esclavage constitue un système légal, organisé et fondé sur une logique raciale.

concerté. Cette définition éclaire rétrospectivement l'esclavage colonial : bien qu'antérieur à la notion, il en remplit les critères par l'ampleur des violences, leur justification raciale, et leur inscription durable dans un système légal conçu pour priver certains individus de toute humanité reconnue.

- Replacer les dates-clés (1794, 1802, 1848) dans les débats sur les droits naturels et les contradictions du droit colonial.
- Faire comprendre l'apport de la loi Taubira dans la reconnaissance mémorielle de l'esclavage.

4 Travail argumentatif

Ce texte doit montrer que les violences décrites dans le film (coups, travail forcé, spoliation d'identité, négation des liens familiaux, impossibilité d'agir en justice) constituent un système

30 min

- Réécriture d'un paragraphe problématique : « En montrant la déshumanisation et les violences systématiques subies par Furcy, comment

de déshumanisation. L'élève doit articuler exemples précis issus des photogrammes, connaissances historiques sur l'esclavage colonial et définition du crime contre l'humanité.

l'affaire révèle-t-elle que l'esclavage répond aux critères du crime contre l'humanité ? »

PROLONGEMENT POSSIBLE

- Production finale : réaliser une frise commentée « De l'affaire Furcy (1817) au vote de la loi Taubira (2001) : la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- La loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, dite « Loi Taubira », article 1^{er} : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005630984>
- Le rétablissement de l'esclavage par Napoléon Bonaparte (site de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage) : <https://memoire-esclavage.org/décret-du-20-mai-1802-le-retablissement-de-l'esclavage-par-napoléon-bonaparte>



Fiche 1

QUALIFIER L'ESCLAVAGE

DOC. 1 Furcy face à la justice coloniale [9'12]



DOC. 2 Le pouvoir des maîtres [40'26]



DOC. 3 Le corps supplicié [50'30]



DOC. 4 Punir pour donner l'exemple [1'06'09]



DOC. 5 Tableau présentant les différentes formes de violence

TYPE DE VIOLENCE/FORMES DE DÉSHUMANISATION VISIBLES	DESCRIPTION DU PHOTOGRAICTURE CORRESPONDANT	JUSTIFICATION
➤ Violence physique		
➤ Violence morale		
➤ Violence juridique		
➤ Violence symbolique et déshumanisation		

Séance 2 SE BATTRE CONTRE L'ESCLAVAGE AU NOM DE LA LIBERTÉ

DURÉE ➤ 2 h

OBJECTIF ➤ Étudier la représentation de la justice et la lutte pour la liberté.

2de, 1re
FRANÇAIS
HLP

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

1 Se battre pour la liberté – Étude de l'affiche du film

L'affiche met en valeur le héros éponyme et son combat pour la **liberté**. Son regard déterminé et droit semble nous prendre à partie. Le décor naturel qui l'entoure, flouté, symbolise sa quête de liberté.

- Décrire les différents plans de l'affiche (fiche 2, doc 1).
- Commenter la symbolique des couleurs, la position de Furcy et son regard.
- Interroger : La dépêche AFP du 16 mars 2005 a pour objet « Le drame de Furcy, né libre, devenu esclave ». Quelle différence faites-vous entre le titre du roman *L'Affaire de l'esclave Furcy* et le titre du film *Furcy, né libre* ?

40 min

2 Le système des personnages dans Furcy : une opposition de deux systèmes de valeurs

Des personnages aux **valeurs opposées** vont défendre ou attaquer Furcy : l'histoire s'organise symboliquement autour d'un axiologique sur l'esclavage dont Furcy est la métaphore (voir Folio+Lycée, p. 158). Il est donc intéressant d'étudier les différents personnages et leurs valeurs avec les élèves pour mieux comprendre comment le livre et le film sont des plaidoyers pour la liberté.

- Visionner le premier procès (6'26 à 10'18) avec les élèves, et leur demander de remplir le schéma actantiel (fiche 2, doc 3) en indiquant les caractéristiques sociales et morales des personnages (fiche 2, doc 2) et en proposant un ou deux adjectifs pour chaque personnage.
- Opposants :
 - Joseph Lory, le propriétaire, violent, colérique, accusateur et vindicatif.
 - Philippe Desbassyns, le notable, plus âgé, posé. Il défend les intérêts de tous les propriétaires.

40 min

3 Un film centré sur les procès – Étude de la dernière scène, le plaidoyer du président de la cour

Abd Al Malik a choisi de centrer son film sur la **dimension judiciaire** de « l'affaire Furcy ». Les scènes de procès sont de plus en plus longues (4 minutes, 10 minutes, 21 minutes). Au premier procès répond le dernier procès qui clôture le film, avec un flash-back qui met en valeur le moment où Furcy déclare : « Je m'appellerai désormais Furcy Madeleine. » Cette structure circulaire délivre un message très fort : le combat de Furcy a été dur mais fécond, et a permis de rendre justice à sa mère. Si les trois procès ont lieu en huis-clos, le dernier procès bénéficie d'un traitement particulier. Sa durée et sa place à la fin du film signalent son importance. Le pourvoi en cassation se tient à la cour royale de Paris. Le lieu est filmé de manière quasiment onirique, avec des contrastes symboliques entre l'obscurité et la lumière.

- Visionner le discours final du Comte de Portalis, président de la cour royale, de 13752 à 13914. Comment ce discours est-il mis en relief ? Reformuler ses paroles : sur quelles valeurs se fonde-t-il ?
- Interroger : Ce discours ne figure pas dans le roman (fiche 2, doc 4) et a été rajouté par Abd Al Malik. À votre avis, pourquoi ? En quoi ce plaidoyer vous semble-t-il particulièrement moderne ? Le combat de Furcy est-il le combat d'un seul homme ?

40 min

PROLONGEMENTS POSSIBLES

- Ouverture sur un autre procès historique : la Controverse de Valladolid. Étudier un extrait (p. 61 à 63, édition Pocket) et se pencher sur l'argumentation de Las Casas pour lutter contre l'esclavage des Indiens.

- Commenter cette réflexion de Mohammed Aïssouai : « Je crois que ce qui fait avancer le monde, c'est l'altérité. Tous ces hommes qui ont agi pour d'autres. Ce peut bien être un fil conducteur de l'Histoire » : Qu'est-ce que l'altérité ? Qui sont les « hommes qui ont agi pour d'autres » ? Le livre et le film sont-ils des plaidoyers pour l'altérité ?



Fiche 2

SE BATTRE CONTRE L'ESCLAVAGE AU NOM DE LA LIBERTÉ

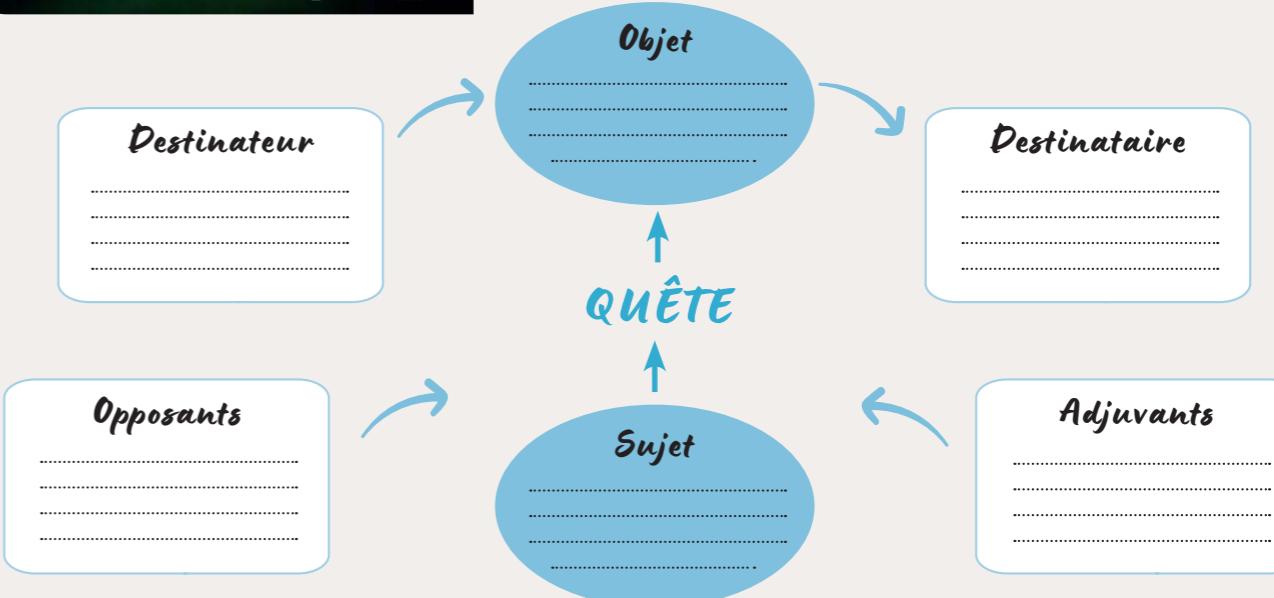
DOC. 1 L'affiche du film



DOC. 2 Les personnages du premier procès



DOC. 3 Le schéma actantiel



DOC. 4 Tableau comparatif des procès dans le livre et dans le film

L'AFFAIRE DE L'ESCLAVE FURCY	FURCY, NÉ LIBRE
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Chapitre 15 1^{er} procès : libération de Furcy après l'appel de Boucher 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Séquence 6'26 à 10'18 Dernier plan : Boucher de dos répond à Lory : « Visiblement pas tous. »
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Chapitres 22 à 24 Procès en appel : Furcy est condamné 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Séquence 22'50 à 34'12 Dernier plan : Furcy apparaît de dos enchaîné
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Chapitres 32 à 35 Pourvoi en cassation : « La Cour dit que Furcy est né en état de liberté » 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Séquence 1'18'12 à 1'41'06 Dernier plan : Furcy déclare : « Je m'appellerai désormais Furcy Madeleine. »

Séance 1 SE BATTRE CONTRE L'OUBLI

L'esclavage, un passé « sans archives » ?



DURÉE ➤ 2 h

OBJECTIF ➤ Comprendre que l'histoire de l'esclavage s'écrit en croisant archives, récits et images pour redonner une existence à des vies souvent effacées.

Tle
HGGSP
HISTOIRE
ET MÉMOIRES

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

1 Introduction de la séance

15 min

L'esclavage est un passé où les **archives** ont souvent été produites par les maîtres et l'administration coloniale. La voix des personnes esclavées apparaît très peu dans les sources. Le cas de Furcy constitue une exception : son long combat judiciaire a laissé un ensemble d'archives inhabituellement précis qui permet de documenter son histoire de manière exceptionnelle pour un esclave.

- Question déclencheur : « Peut-on raconter l'histoire d'hommes et de femmes dont presque aucune trace n'a été conservée ? »

2 Analyse filmique guidée

45 min

Le cas de Furcy est exceptionnel parce qu'il a laissé un dossier judiciaire rare et précis, ce qui permet de documenter son histoire de manière inhabituelle pour une personne réduite en esclavage. Le film *Furcy, né libre* utilise cette exception pour mieux faire apparaître, par contraste, le **manque de sources** concernant la majorité des esclaves. La mise en scène souligne cette disproportion : elle montre ce que les archives permettent lorsqu'elles existent, et ce qu'elles ne disent pas pour tous les autres. L'objectif est d'amener les élèves à comprendre que le cinéma ne remplace pas les archives, mais qu'il en **révèle les limites** et propose une **mémoire incarnée** là où les traces font défaut.

- À partir de l'analyse de la séquence où Furcy apprend à écrire à son compagnon d'infortune (de 46' 53 à 47' 51), et en mobilisant les trois photogrammes fournis sur la **fiche 3**, montrer en quoi le film oppose deux destins : celui de Furcy, dont la maîtrise de la lecture et de l'écriture lui permet d'exister dans les archives et d'engager un combat juridique, et celui de l'esclave anonyme, privé de toute trace écrite et voué à disparaître sans nom.
- Les élèves doivent répondre à 3 questions :
- 1. Comment la scène visionnée et le photogramme où Furcy apprend à écrire à son compagnon, associés aux photogrammes 2 et 3 montrent-ils que la lecture et l'écriture sont des outils essentiels du combat pour la liberté dans le cadre de l'accès à la justice ?
- 2. À partir de la scène visionnée et du photogramme 1, expliquer comment le film met en évidence la quasi-absence de traces laissées par la majorité des personnes réduites en esclavage.
- 3. En comparant la trajectoire documentée de Furcy et la disparition sans laisser de trace de son compagnon, démontrez que les archives de l'esclavage restent largement silencieuses sur les vies des personnes réduites en esclavage.

3 Travail argumentatif

15 min

Ce travail invite les élèves à formuler l'idée centrale de la séance : le cas de Furcy est exceptionnel parce qu'il a laissé des archives précises, alors que la majorité des esclaves n'ont laissé presque aucune trace. Le film utilise cette singularité pour mettre en évidence, par contraste, le **manque d'archives** et la déshumanisation qui frappent les autres personnes réduites en esclavage. Le paragraphe demandé doit montrer comment cette opposition structure l'analyse historique et mémorielle de l'esclavage.

- Sujet : « En quoi le film montre-t-il que l'exceptionnelle richesse des archives concernant Furcy met en lumière, par contraste, l'absence presque totale de traces laissées par la majorité des personnes réduites en esclavage ? »

4 Comparer le film et le travail d'enquête du journaliste (fiche 3, doc 5)

45 min

Cette activité propose de comparer deux manières complémentaires de sortir Furcy de l'oubli : l'**enquête documentaire** menée par Mohamed Aïssaoui et la **mise en scène cinématographique** d'Abd Al Malik. Elle permet de montrer aux élèves que l'histoire de Furcy n'a pu être reconstituée que grâce à un travail rigoureux sur des archives exceptionnelles, tandis que le film donne chair, voix et présence à ce que les documents ne montrent pas. L'activité invite ainsi à articuler démarche historique et démarche mémorielle.

- À partir du film et des extraits de *L'Affaire de l'esclave Furcy* (fiche 3, doc 5), comparer l'enquête historique et la mise en scène cinématographique afin de montrer ce que chacune permet de restituer – ou non – de l'histoire et de la mémoire de Furcy.



Fiche 3

SE BATTRE CONTRE L'OUBLI

DOC. 1 Furcy apprend à lire à son compagnon d'infortune 46'53 ▶



DOC. 2 La mort du compagnon [1'06'09] ▶



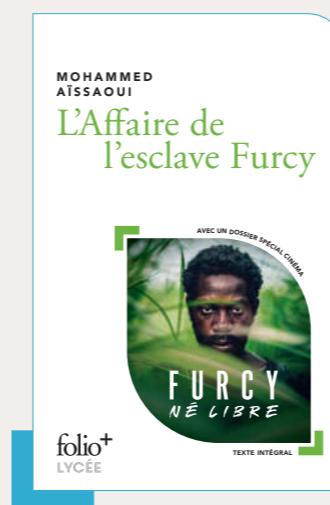
DOC. 3 Furcy lit le Code de procédure civile [1'06'09] ▶



DOC. 4 Furcy écrit à Gilbert Boucher [1'08'10] ▶



DOC. 5 Mohammed Aïssaoui, *L'Affaire de l'esclave Furcy*, Gallimard, coll. « Folio+Lycée », 2026.



P. 27-28

EXTRAIT 1

De « Le 16 mars 2005, les archives concernant "L'affaire de l'esclave Furcy" étaient mises aux enchères, à l'hôtel Drouot. Elles relataient le plus long procès jamais intenté par un esclave à son maître, trente ans avant l'abolition de 1848. Cette centaine de documents – des lettres manuscrites, des comptes rendus d'audience, des plaidoiries – était de la plus haute importance et illustrait une période cruciale de notre histoire » à « Malgré un dossier volumineux, et des années de procédures, on ne sait presque rien de Furcy, il n'a laissé aucune trace, ou si peu. J'ai éprouvé le désir – le désir fort, nécessaire, impérieux – de le retrouver, et de le comprendre. De l'imaginer aussi. »

P. 180-182

EXTRAIT 2

De « J'ai longtemps fui cette question : pourquoi cette histoire de l'esclave Furcy a-t-elle résonné si fort en moi, et résonne-t-elle encore ? Où faut-il aller chercher les clés pour comprendre ? Je n'ai pas le début d'une réponse. Il paraît que l'on met dans un livre ce qu'on ne peut pas dire, mais qu'ai-je voulu dire ? Sinon l'extraordinaire patience d'un homme à devenir libre, sa détermination hors normes » à « Et Furcy, où sont ses descendants ? Aujourd'hui, encore, après quatre années d'enquête, je suis incapable de savoir quand et où il est mort. Je n'ai pas même son nom. »

Séance 2 ROMPRE LE SILENCE PAR LE POUVOIR DE LA PAROLE

DURÉE ➤ 2 h

OBJECTIF ➤ S'interroger sur les pouvoirs de la parole et la façon de rendre audibles les personnes invisibilisées.

1re Tle
HLP
HISTOIRE
ET VIOLENCE

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

1 Des êtres silencieux à qui l'écrivain et le cinéaste redonnent vie

Le livre de Mohammed Aïssaoui s'interroge sur le **silence** : celui de Madeleine et celui qui est fait autour de Furcy. D'une manière plus générale, il relie ce silence à la perte de la mémoire et à celle de l'identité. Symboliquement, Abd Al Malik résout cette perte de l'identité lorsque son personnage se donne un nom après sa victoire.

- Regarder, lire et comparer l'extrait vidéo (doc 1), la citation et l'extrait (doc 2) de la fiche 4. On y découvre deux types de silences, celui de la révolte et celui de l'oubli. Dans chaque extrait, de quel silence est-il question ? Commenter la phrase « Madeleine opposa le silence à l'injustice. » Pensez-vous comme Madeleine que cette révolte silencieuse soit efficace ?
- Lire l'extrait 2 (fiche 4, doc. 2). Dans cet extrait, Mohammed Aïssaoui pose la question des traces et des témoignages : que dit

cette absence de traces sur la façon dont les esclaves étaient considérés ? En quoi la démarche de Mohammed Aïssaoui participe-t-elle d'une véritable réhabilitation de Furcy ? Pourquoi déplore-t-il qu'il n'y ait « que des silences. Trop de silences » ? Pourquoi la question de l'identité est-elle fondamentale ?

• Visionner les dernières paroles de Furcy après sa victoire de 14012 à 14106. Selon Furcy, comment la justice a-t-elle redonné une voix à sa mère ? Pourquoi avoir un nom complet est-il symbolique ?

2 Une mise en voix puissante : les lettres de Furcy

La découverte des **lettres de Furcy au procureur Boucher** aux Archives départementales de la Réunion est un moment-clé dans le travail de Mohammed Aïssaoui. Il ne se contente pas de les mentionner, mais il va aussi en reproduire plusieurs, en en commentant le style et la teneur. Dans son adaptation, Abd Al Malik fait entendre par le procédé de la voix-off certaines de ces lettres et en invente d'autres, adressées à Virginie. La voix-off permet ici de comprendre le combat permanent et quotidien de Furcy, sa patience.

- Lire l'extrait 3 (fiche 4, doc 2). Commenter la phrase de Mohammed Aïssaoui : « J'avais le sentiment d'avoir enfin retrouvé la voix de Furcy, retrouvé sa parole : c'était un peu de silence qui se brisait devant moi. » En quoi la découverte des lettres est-elle fondamentale pour lui ?

• Étude d'une séquence filmique. À partir du script (fiche 4, doc 3), redécouvrir la première lettre de Furcy à Boucher dans le film (de 57'20 à 58'26). Combien de plans y a-t-il ? Quelle continuité observez-vous entre les deux plans ? Que permet la voix-off ? Écouter à nouveau avec le script : que demande Furcy à Boucher ?

3 La place du slam et des chants d'esclave : un moyen d'affirmer son identité ?

La **bande-son** de Bilal Al Aswad et les chants du groupe maloya LiNDiGo occupent une place importante dans le film. Les **chants** racontent l'histoire de l'esclavage, ancrent le film dans la tradition. Le chant est libérateur et fédérateur. Le slam et le générique final s'interrogent aussi sur la portée universelle de l'histoire de Furcy.

- Visionner les génériques : comment le générique de fin (de 1'42'28 à la fin) répond-il au chant d'esclave traditionnel du début ? En quoi cela montre-t-il que le message de Furcy est atemporel ?
- Visionner le slam de l'aveugle (de 2'12 à 3'16) : au seuil du film, quel est le message ?
- Visionner les deux autres chants (de 18'51 à 19'50 et de 50'30 à 51'10) : quelle est la place de ces chants ? Comment sont-ils un soutien pour Furcy ?

PROLONGEMENTS POSSIBLES

- Relire la lettre d'origine de Furcy, datée du 15 mai 1826 (édition Folio+Lycée, p. 128-129) et s'interroger sur le travail d'adaptation fait par Abd Al Malik.
- Travail de mise en voix : choisir une lettre de Furcy, déterminer les extraits que vous voulez lire, les déclamer en choisissant un ton précis.
- Commenter l'expression de Mohammed Aïssaoui à propos de l'histoire de Furcy : « c'était comme une métaphore de l'histoire de l'esclavage » (p. 158) en la comparant au slam de l'aveugle.



Fiche 4

ROMPRE LE SILENCE PAR LE POUVOIR DE LA PAROLE

DOC. 1

[03'50] ▶



Photogrammes de Madeleine, de Furcy et de Constance



DOC. 2



Mohammed Aïssaoui, *L'Affaire de l'esclave Furcy*, Gallimard, coll. « Folio+Lycée », 2026.

CITATION - P. 38

« J'ai voulu rompre, à ma manière, ce long silence dans lequel il était maintenu. »

EXTRAIT 1

« "Madeleine opposa le silence à l'injustice." Cette belle phrase, j'aurais voulu l'écrire, elle est de Gilbert Boucher, le procureur général de Bourbon, qui se saisira de l'affaire. Elle figure dans le volumineux dossier que j'ai retrouvé. Il a dit exactement ceci : "Éconduite dans sa demande, repoussée avec colère, intimidée par les propos menaçants de Lory et craignant de voir rejallir sur son malheureux fils les effets de la colère, Madeleine n'insista point. Elle opposa le silence à l'injustice, emportant l'espérance que tôt ou tard on ferait droit à sa réclamation." »

P. 51

EXTRAIT 2

« Quand je me suis penché sur cette affaire, je m'attendais à trouver des témoignages directs. Il n'y a rien, ou presque rien. Que des silences. Trop de silences. Et des morts anonymes. Une histoire sans archives. J'étais surpris, un peu interloqué, quand je comparais les mémoires de deux familles, celle de Desbassayns et celle de Constance. Pour la première, on savait tout : la date de naissance, le lieu, les trois ou quatre prénoms, leurs portraits ; on savait même qu'il y avait des mort-nés et des fausses couches. Chez Constance, on ignore jusqu'au nombre des enfants qu'elle a pu avoir. Il m'a fallu un temps fou pour découvrir le moindre renseignement. Pourtant, des détails sur les esclaves, j'en trouvais. [...] De nombreux détails physiques, mais pas grand-chose sur l'identité : quand étaient-ils nés, d'où venaient-ils, qui étaient leurs parents ? »

P. 111

EXTRAIT 3

« En consultant ces documents, j'ai été stupéfait : j'ai retrouvé SEPT LETTRES SIGNÉES FURCY. Je n'osais y croire, je suis resté de longues minutes sans pouvoir les lire, ni chercher à le faire. J'étais comme abasourdi. J'ai juste regardé plusieurs fois sa signature pour être sûr que les lettres étaient bien de lui. J'avais le sentiment d'avoir enfin retrouvé la voix de Furcy, retrouvé sa parole : c'était un peu de silence qui se brisait devant moi. »

P. 125

DOC. 3 Séquence filmique

[57'20 à 58'26]

Furcy écrivant à la lumière

[57'20] ▶



Furcy se nourrissant très simplement

[57'42] ▶



Extrait du script du film
Voix-off de Furcy

À Monsieur Gilbert Boucher, procureur général... je suis sûr que l'infortuné à qui vous vous êtes intéressé à Bourbon ne peut être entièrement effacé de votre mémoire... []

J'ai appris que vous aviez été nommé procureur général à Poitiers et que votre combat contre l'injustice de l'esclavage était toujours d'actualité... Est-il encore imaginable que vous puissiez m'aider en intervenant auprès des bonnes personnes ?... J'aurai peut-être une chance alors de rentrer dans mon droit... Je mène ici la guerre des papiers. Je veux récupérer ces documents administratifs qui prouvent que je suis né libre... Ces pièces avec un tampon qui sont les seules preuves de la justesse de mon combat... J'espère que vous me répondrez... Permettez à un homme toujours dans les fers de la servitude que vous seul pouvez faire tomber, de vous assurer de sa respectueuse et éternelle reconnaissance... Furcy, né libre, esclave maintenant par la cupidité des hommes.

Séance 1 RACONTER ET FILMER L'ESCLAVAGE

Une enquête humaniste

DURÉE ➤ 2 h

OBJECTIF ➤ Étudier une adaptation à visée humaniste.

2de, 1re
FRANÇAIS
HLP HISTOIRE
ET VIOLENCE

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

1 D'une démarche journalistique humaniste à un film humaniste

Mohammed Aïssaoui a consacré plusieurs années de sa vie à enquêter sur Furcy. Son livre mêle ainsi le récit de la vie de Furcy et le récit de sa propre **enquête**, de ses progrès et de ses émotions lorsqu'il marche sur les traces de Furcy.

- À partir de l'ensemble de citations (fiche 5, doc. 1), expliciter la démarche de Mohammed Aïssaoui. Pistes : Mohammed Aïssaoui a mené une véritable enquête, il a utilisé tous les documents qu'il pouvait trouver pour reconstruire le parcours et la vie de Furcy. Par ailleurs, il a passé beaucoup de temps sur cette affaire et l'a vécue intérieurement.
- Rappeler : dans les chapitres 39 et 40, Mohammed Aïssaoui conclut sur sa démarche journalistique et romanesque

2 Un véritable palimpseste : la question des sources

La scène du prêcheur est particulièrement intéressante : en effet, Mohammed Aïssaoui met dans la bouche d'un prêcheur le texte de l'abbé Grégoire sur l'esclavage (*De la traite et de l'esclavage des Noirs*, 1815), ce qui provoque une résonance particulière entre ce qui est dit et l'**injustice** du second procès de Furcy. Par un nouvel effet, Abd Al Malik réactualise cette scène, en la plaçant au tout début du film.

- Lire l'extrait du texte de Mohammed Aïssaoui p. 111-112 (fiche 5, doc. 3).
- Comparer la scène du prêcheur et sa mise en scène sous forme de slam dans le film (de 219 à 315).
- Pourquoi Abd Al Malik a-t-il choisi de placer cette scène au tout début de son film ?
- Décrivez le prêcheur, ses vêtements, son regard.
- Commentez l'usage du slam : que permet cette forme moderne ?
- Ce texte a été écrit par l'abbé Grégoire, un abolitionniste du XVIII^e siècle : en quoi le roman et le film permettent-ils de réactualiser ce discours ?

3 Une adaptation tournée vers l'émotion et l'humain

Abd Al Malik choisit de centrer son adaptation sur le personnage de Furcy et sur ses **relations** avec 3 personnages : sa mère Madeleine, sa maîtresse Virginie et le procureur Gilbert Boucher. Il donne ainsi une place particulière à Boucher et prend ses distances avec la réalité : dans son film, ce dernier n'est pas mort au moment du pourvoi en cassation et c'est lui qui va défendre Furcy une dernière fois. Ainsi, le réalisateur semble redonner au personnage la place qu'il aurait pu avoir s'il n'était pas mort. Enfin, Abd Al Malik invente le personnage de Virginie. Son prénom fait écho au livre *Paul et Virginie*, qu'elle offre à Furcy. Il imagine une vie amoureuse au personnage de Furcy, qui gagne ainsi de l'épaisseur.

- À partir de la fiche 5 (doc. 4), comparer les scènes qui débutent et qui terminent le film. Quel parcours Furcy a-t-il accompli ?
- La construction cyclique avec Madeleine et le flash-back nous renseigne sur le parcours initiatique de Furcy. Avec sa liberté, il gagne un nom et une identité. Comment les rapports entre Gilbert Boucher, Virginie et Furcy évoluent-ils au fil du film ?
- Pistes : les relations avec Boucher et Virginie sont complexes. Si les personnages semblent être aux côtés de Furcy au début, celui-ci se sent abandonné au milieu du film. Il retrouve Boucher qui va le défendre une dernière fois et gagner son procès. La dernière scène suggère les retrouvailles entre Virginie et Furcy.

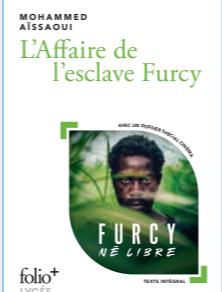


Fiche 5

RACONTER ET FILMER L'ESCLAVAGE

Mohammed Aïssaoui, *L'Affaire de l'esclave Furcy*, Gallimard, coll. « Folio+Lycée », 2026.

DOC. 1



CITATION – P. 98

« La sœur de Furcy rentra chez elle, au Champ Borne, à Saint André. Je suis allé voir où elle vivait. Décidément, j'allais de surprise en surprise... »

P. 124

EXTRAIT 1

« J'ai pris l'avion pour la Réunion afin de me rendre aux Archives départementales, à Saint-Denis. J'ai pris l'avion comme si j'allais à la rencontre de Furcy, sans trop d'espoir, mais sait-on jamais. »

P. 132

EXTRAIT 2

« Au bout de ma troisième année de recherches, je ne savais toujours pas ce que Furcy avait pu vivre durant la longue période qu'il avait passée à Maurice. Me rendre sur l'île sans information préalable me semblait inutile. J'avais appelé le conservateur de la bibliothèque du Centre culturel de Port-Louis en lui indiquant quelques éléments, mais il n'avait rien trouvé. »

DOC. 2 La fiction pour dire le réel

« Je ne suis pas historien, et je sais que ma démarche est contraire à toute recherche historique : j'observe un moment particulier du début du XIX^e siècle avec mes lunettes d'aujourd'hui. [...] [J]ai voulu rendre un peu justice à Furcy et lui donner corps, si possible. J'ai pensé à ces mots de Jorge Semprun, prononcés à propos de la littérature de déportation, il affirmait : "Sans la fiction, le souvenir périt." [...] Je me suis dit, voilà, c'est par le roman que Furcy va exister. »

Mohammed Aïssaoui, *L'Affaire de l'esclave Furcy*, Gallimard, coll. « Folio+Lycée », 2026, p. 175-176

P. 147

DOC. 3 La figure du prêcheur, une figure humaniste

« L'index tendu vers le ciel, le prêcheur, d'une voix chevrotante qui lui donnait un air de vieux sage, clamait : "Mes frères, Furcy est un exemple pour nous. [...] Furcy s'est sacrifié pour nous. Ne perdez pas espoir. Ne perdez pas espoir. Ne perdez pas espoir, mes amis, Furcy gagnera et il nous emportera dans sa victoire. »

Mohammed Aïssaoui, *L'Affaire de l'esclave Furcy*, Gallimard, coll. « Folio+Lycée », 2026, p. 111-112



DOC. 4 Le parcours de Furcy au centre de l'œuvre

« Aujourd'hui, la justice lui a redonné un nom. » 1'40'33



Furcy et Madeleine au début

3'44

« Désormais, je m'appellerai Furcy Madeleine. » 1'41'03



18

19

Séance 2 REPRÉSENTER UN CRIME ET TRANSMETTRE UNE MÉMOIRE



DURÉE ➤ 2 h

OBJECTIF ➤ Réfléchir à la représentation cinématographique du crime et à la différence entre œuvre d'histoire et œuvre de mémoire.

Tle
HGGSP
HISTOIRE
ET MÉMOIRES

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

1 Introduction de la séance

Cette séance vise à montrer aux élèves que la représentation cinématographique d'un crime de masse implique des choix narratifs et visuels qui influencent la manière dont le passé est perçu. Le film *Furcy, né libre* s'appuie sur un dossier d'archives exceptionnel, qui permet de documenter précisément la trajectoire de Furcy, mais utilise cette singularité pour interroger la part d'interprétation, de reconstruction et d'émotion propre au cinéma. Le film s'inscrit à la frontière entre **œuvre d'histoire** – lorsqu'il s'appuie sur des faits attestés – et **œuvre de mémoire** – lorsqu'il met en scène, symbolise ou incarne ce que les archives ne montrent pas.

- Question déclencheur : « Que veut-on transmettre quand on filme un crime historique : des faits ou une mémoire ? »

2 Comprendre la démarche du réalisateur

Cette activité invite les élèves à analyser les **choix du réalisateur** en s'appuyant sur ses propos. Abd Al Malik explique avoir représenté la violence coloniale, absente du livre, parce que le cinéma permet de « donner à voir » et de créer une expérience immersive. Il revendique une part d'interprétation pour rendre visibles des expériences que les archives et le texte laissent hors-champ. L'objectif est de comprendre comment le film oscille entre histoire et mémoire.

- Relire l'interview d'Abd Al Malik (voir p. 6), et particulièrement la réponse à la question « Dans votre film, contrairement au livre, la violence coloniale est clairement donnée à voir au spectateur : pourquoi ce choix ? » (fiche 6, doc 1)
 - Faire écouter le podcast « L'oreille est hardie » du 5 septembre 2025 (France Info), ou des extraits (fiche 6, doc 2).
 - Consigne : À partir de l'interview du réalisateur, du podcast, et de votre expérience de spectateur du film *Furcy, né libre*, répondre aux questions suivantes :
- Dans l'interview, Abd Al Malik explique que « le cinéma donne à voir les choses ». Pourquoi choisit-il, selon vous, de montrer la violence coloniale que le livre ne décrit pas directement ? Appuyez votre réponse sur des scènes qui vous ont marqué(e).

3 Comparer les approches cinématographiques et les choix de mise en scène

- Consigne : Visionnez les bandes-annonces de *Furcy, né libre* et *12 Years a Slave* afin de comparer les choix des deux réalisateurs sous la forme d'une carte mentale (fiche 6, doc 3). Pour cela, identifiez d'un côté l'esthétique de la violence frontale dans la bande-annonce américaine (coups, cris, corps meurtris, musique tendue) qui cherche à provoquer un choc émotionnel et à plonger

- Le réalisateur dit avoir cherché « la bonne distance par rapport à la violence ». Quels procédés du film (cadrage, hors-champ, lumière, silence, rythme) permettent de montrer cette violence sans tomber dans le spectaculaire ? Comment avez-vous ressenti ces choix ?
- En vous appuyant sur ses propos dans l'interview, le film vous semble-t-il relever davantage d'une démarche historique (fidèle aux archives) ou d'une démarche mémorielle (transmettre une expérience, une émotion) ? Justifiez en mobilisant vos impressions de spectateur.

immédiatement le spectateur dans la brutalité du système esclavagiste. De l'autre, relevez l'approche plus suggestive et mémorielle de la bande-annonce d'Abd Al Malik, centrée sur la dignité de Furcy, son combat juridique et son rapport à l'écriture, avec une violence montrée à distance.



Fiche 6

REPRÉSENTER UN CRIME ET TRANSMETTRE UNE MÉMOIRE

DOC. 1 Extrait de l'entretien avec Abd Al Malik

Dans votre film, contrairement au livre, la violence coloniale est clairement donnée à voir au spectateur : pourquoi ce choix ?

Ce choix est dû au fait de l'utilisation même du medium cinéma. Le cinéaste précisément donne à voir les choses.

Il s'agissait ensuite pour moi d'être le plus juste possible, de trouver la bonne distance par rapport à la violence en général et à la violence coloniale en particulier.

Il était important pour moi de donner corps à ce qui était entre les lignes dans le livre afin que le spectateur puisse vivre pleinement cette expérience immersive, et finalement empathique, qu'est le cinéma.

DOC. 2 Podcast « L'oreille est hardie » du 5 septembre 2025, Radio France



<https://la1ere.franceinfo.fr/programme-audio/l-oreille-est-hardie-3d500671-b922-4e61-9548-1ea879482e09/>



DOC. 3 Carte mentale pour comparer deux films sur l'esclavage



FILMS À DIMENSION DAVANTAGE HISTORIQUE OU MÉMORIELLE ?

Furcy, né libre ➤

➤ *12 Years a Slave*

La bande-annonce du film *Furcy, né libre*

https://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=20630156&cfilm=292718.html



La bande-annonce du film *12 Years a Slave*

https://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19538046&cfilm=196885.html



LE MUR DES ANONYMES DE L'HISTOIRE COLONIALE

en lien avec le Mur des Noms du Mémorial de la Shoah à Paris



QUAND ➤ Idéalement autour du 10 mai, Journée nationale des mémoires de l'esclavage.

- OBJECTIFS** ➤ – Saisir la notion d'**anonymat colonial** (esclavage, travail forcé, indigénat, tirailleurs...).
– Comprendre le **rôle des archives** (présence/absence).
– Travailler l'**écriture incarnée** et la mise en voix d'individus anonymes.
– Développer une démarche de **création mémorielle**.

2de, 1re, Tle
FRANÇAIS
HLP
HGGSP

DÉROULEMENT DU PROJET

1 Questionnement suite au visionnage du film

Furcy choisit de se faire appeler Furcy Madeleine à la fin du film : ainsi, il semble avoir retrouvé son identité et son héritage.

- Question déclencheur : « Combien d'autres vies semblables à celle de Furcy sont restées sans trace, sans nom, sans mémoire ? »

2 Annonce du projet

- Créer un mur mémoriel collaboratif rendant hommage à des hommes et femmes restés anonymes dans l'histoire coloniale (esclavage, travail forcé, domestiques, etc.).
- Donner une voix, une histoire et un corps à ce personnage pour lui rendre son identité perdue.

- Chaque élève ou binôme choisit une personne réelle ou représentative à faire exister symboliquement.

3 Consignes de recherche

- Choisir un nom parmi :
 - des esclaves ou affranchis mentionnés dans les archives (base FME, ANOM, « Marronnages de la Réunion »);
 - des figures connues seulement par une trace (registre, acte de vente, procès, photo, matricule);
 - ou créer un personnage plausible à partir d'éléments historiques.
- Rédiger une fiche biographique courte (10 lignes) avec :
 - nom (réel ou symbolique);
 - date et lieu de naissance (réels ou fictifs mais cohérents);
 - statut (esclave, affranchi, domestique...);

- un événement ou élément marquant de sa vie;
- un texte court, rédigé à la première personne : « Je m'appelle... je suis né(e)... »

3. Joindre un support visuel:

- reproduction d'un portrait, dessin, silhouette, ou création graphique; possibilité de réaliser le visage en collage, fusain, noir et blanc, ou silhouette découpée.

4 Étape finale

- Réalisation collective du Mur à partir de toutes les productions des élèves afin de l'exposer au CDI, dans une salle polyvalente, dans un couloir...



RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE

► Mohammed Aïssaoui, *L'Affaire de l'esclave Furcy*, Gallimard, coll. « Folio+Lycée », 2026 : avec encore d'autres parcours pédagogiques.



► Mohammed Aïssaoui, *L'Étoile jaune et le Croissant*, Gallimard, 2012.

► Anthologie, *L'esclavage en littérature*, Gallimard, coll. « Folio+Lycée », 2023.

► Jean-Claude Carrière, *La Controverse de Valladolid*, éditions Plon, 1999.

► L'abbé Grégoire, *De la traite et de l'esclavage des Noirs*, 1815.

SITOGRAPHIE

► Site de la FME (ressources pédagogiques, notices biographiques, documents d'archive) : www.memoire-esclavage.org

► Site des archives nationales d'outre-mer (sélection de documents numérisés sur l'esclavage, l'indigénat, les registres coloniaux...) : www.archives-nationales-outre-mer.culture.gouv.fr

► Dossier « Je (ne) suis (pas) esclave : dire l'esclavage à la première personne », Fondation pour la mémoire de l'esclavage et Le Labo des histoires : <https://memoire-esclavage.org/sites/default/files/2023-04/DP%20-%20Je%20%28ne%29%20suis%20%28pas%29%20esclave.%20Dire%20I%E2%80%99esclavage%20%C3%A0%20la%20premi%C3%A8re%20personne%20.pdf>

À VISITER

► La Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme de Champagney (Bourgogne-Franche-Comté) : www.maisondelanegritude.fr

► Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes (Pays de la Loire) : www.memorial.nantes.fr

► Musée historique de Villèle – Société de plantation, histoire et mémoires de l'esclavage à la Réunion (la Réunion) : www.portail-esclavage-reunion.fr

À ÉCOUTER

► « Esclavage : la révolution abolitionniste », Olivier Grenouilleau, podcast France Inter, 2017 : www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-marche-de-l-histoire/esclavage-la-revolution-abolitionniste-5842517

► La bande-son réalisée par Bilal Al Aswad pour le film *Furcy, né libre*.

► Le groupe de musique réunionnais LiNDiGo.

Crédits iconographiques :

p. 6 : © F. Coste ; p. 7 : F. Mantovani ;
p. 21(podcast) : France Info ; p. 21(affiche *Twelve Years a Slave*) : Aurimages.

Pour les images issues du film *Furcy, né libre* :
© Arches Films et Jerico Films

Conception graphique et mise en pages : Cathy Piens-Pays

(Cercle Gallimard
de l'enseignement

folio+
LYCÉE

memento

FME
FONDATION POUR
LA MÉMOIRE DE
L'ESCLAVAGE

FURCY NÉ LIBRE



LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE DU FILM CONFORME AUX PROGRAMMES DE 2^{de}, 1^{re} ET T^{le}

FRANÇAIS

HLP

HGGSP

conçu par

Leïla PLATZ

Professeure agrégée de Lettres Classiques
au Lycée International
de Saint-Germain-en-Laye (78)

Laureen PARMENTIER

Professeure agrégée d'Histoire-Géographie
à l'Institution Sainte-Marie
de La Seyne-sur-Mer (83)



UN ENSEMBLE COMPLET POUR PRÉPARER LA PROJECTION ET L'EXPLOITER PÉDAGOGIQUEMENT

- Des interviews exclusives de l'auteur et du réalisateur
- 3 parcours clés en main
- 1 projet interdisciplinaire
- 6 fiches photocopiables pour les élèves

